

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/10/2025 / Délibération N°20251028_06

Date de la convocation : **21/10/2025**

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le 28/10/2025 à **18 heures 00**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents : 6

Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
	Alice MALARTRE		Thierry MICHEL
X	Michel RIBES		Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Mme Laurence EXBRAYAT a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Rénovation bâtiment communal / Avenant au Lot 5 – SAS CHAPUIS

Vu le code de la commande public,

Vu la délibération n°20250217-07 du conseil municipal du 17/02/2025 relative au choix de l'offre présentée par l'entreprise SAS CHAPUIS.

Le Maire EXPOSE que les travaux prévus ont été modifiés induisant une baisse du coût. Le maître d'œuvre a rédigé l'avenant N°1.

Montant initial du marché :

- **Montant HT : 25 427,28 € HT**
- Taux de la TVA :20,00 %
- **Montant TTC : 30 512,74 € TTC**
- % d'écart introduit par l'avenant : - 35,28 %

Évolution du marché :

Montant initial HT :25 427,28 € HT
Montant avenant N°1 HT : - 8 971,35 € HT
Montant modifié marché HT : 16 455,93 € HT
TVA 20 % : 3 291,19 €
Montant modifié marché TTC :19 747,12 € TTC

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de 2025 de la commune des Estables,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de conclure l'avenant n°1,
- **AUTORISE** M. LE Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer l'avenant considéré ainsi que tous les actes et les pièces s'y rapportant.

Fait aux Estables, le 28 octobre 2025.

Le Maire,
Philippe BRUN

La Secrétaire de séance,
Laurence EXBRAYAT

